

# La Vesancière

N° 74 - XIX<sup>e</sup> année

*Juillet 2015*

11 juillet



2015

paëlla

au feu de bois

dès 19h30



Organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vesancy

## FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

### Réception des articles

A la mairie ou auprès des personnes suivantes :

Geneviève Blanc 04 50 41 56 83

Eliane Jonker 04 50 42 39 39

**Nouvelle adresse électronique : [e.jonker@vesancy.fr](mailto:e.jonker@vesancy.fr)**



**Dernier délai** pour les articles de la prochaine parution : **30 sept. 2015**

### Distribution

Janvier Amicale des sapeurs pompiers

Avril CLAV

**Juillet Les Amis de la chapelle**

Octobre PEVV

***Dès la réception, merci de distribuer les bulletins***

***le plus rapidement possible,***

***(dans les 2 à 3 jours maximum)***

## Calendrier des animations du 3<sup>ème</sup> trimestre 2015

**Samedi 11 juillet**

Amicale pompiers - *Fête Nationale*

**Lundi 7 septembre**

CLAV - *ouverture du club*

**Samedi 19 et dimanche 20 sept.**

PEVV - *journées du patrimoine*

**Lundi 5 au vendredi 9 octobre**

CLAV - *voyage en Ardèche*



# LE MOT DU MAIRE LE MOT DU MAIRE

L'édition de juillet de "la Vesancière" me donne l'occasion de faire le point avec vous de la situation de notre commune et de dresser le bilan des activités de la municipalité au cours de ces derniers mois.

La gestion des affaires courantes a mobilisé les élus et les employés communaux pour apporter des réponses aux demandes nombreuses de nos administrés : urbanisme, voirie, école, santé, état civil, sécurité, services à la personne, relations de (bon) voisinage... Nous pensons y avoir répondu avec célérité, en essayant, dans la mesure du possible, de satisfaire vos demandes.

Vous avez pu prendre connaissance des actions et projets en cours dans les comptes rendus des séances mensuelles du conseil municipal sur les tableaux d'affichage ou sur notre site internet "[Vesancy.fr](http://Vesancy.fr)" que je vous recommande de consulter régulièrement .

Parmi les projets récents, la belle réalisation du jardin d'enfants, avec l'aide soutenue de bénévoles.

Vous avez observé récemment des travaux de voirie dans les rues du village, en particulier rue du Château : mise en conformité des réseaux eaux usées et eaux pluviales, avant la pose d'un nouveau revêtement sur l'ensemble de la traversée du village (début juillet 2015 ) qui seront suivis, au printemps 2016, de l'aménagement de voies piétonnes et de sécurisation routière.

Nous travaillons actuellement sur l'amélioration de la circulation route du Creux, de Pré Richard et chemin de Pochet.

Le projet de captage de la "Combette", de stockage et de distribution de l'eau potable est en bonne voie pour une réalisation au premier semestre 2016.

Les projets de rénovation du château, de protection du cœur du village et du site environnant sont en cours d'élaboration. Les complexités administratives et les implications financières ne nous permettent pas d'avancer aussi vite que nous le souhaiterions. Mais ces deux projets méritent le temps de la réflexion. Nous pensons pouvoir vous en présenter les grandes lignes au cours d'une réunion publique en 2016.

Vous avez pu noter le regain d'animation au village, grâce à nos associations :

La fête du **lundi de Pentecôte** organisée par les Amis de la chapelle à l'occasion du pèlerinage traditionnel de Riantmont a attiré plusieurs centaines de visiteurs. Pour l'occasion, l'association PEVV avait magnifiquement décoré nos fontaines... Le CLAV, très actif comme toujours, a organisé récemment un voyage dans la Vallée Verte et un concours de boules très appréciés.

Le dernier dimanche de juin, vous avez peut être participé à la première édition de la **Fête de la Montagne** organisée par la CCPG, avec le support communal et l'aide de nos associations. Plusieurs centaines de participants, arrivant à pied ou en vélo de Gex, Divonne et Echenevex ont rejoint leur point de rassemblement autour du site de la chapelle où les attendaient boissons, nourriture, expositions diverses, le tout animé par un orchestre "country", bien adapté à l'environnement champêtre. Une excellente promotion pour notre beau village.

Et puis, très bientôt, ce 11 juillet, organisée par l'Amicale des sapeurs pompiers, la fête à laquelle vous êtes tous conviés: une fête de village comme on n'en fait plus, avec repas, bal traditionnel et un beau feu d'artifice offert par la commune pour célébrer la **Fête Nationale**... VENEZ NOMBREUX !

Voici venu le temps de la coupure estivale : nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Pierre HOTELLIER

## HORAIRES du SECRETARIAT de MAIRIE

**Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h  
le mardi soir de 18h à 19h30  
Sauf les mardis 21 et 28 juillet 2015**

Permanences M. le maire sur rendez-vous

**Lundi et vendredi (en fin de matinée)**

Permanences M. le maire et adjoints sur RV

**le mardi de 18h à 19h**

 : 04 50 41 53 55

Fax : 04 50 41 41 13

 : [mairie@vesancy.fr](mailto:mairie@vesancy.fr)

Web : [www.vesancy.fr](http://www.vesancy.fr)

## ETAT CIVIL

### Naissance

Lou-Anne Maire 29 avril 2015



### Mariage

### Décès

Madeleine Méral 9 juin 2015

## Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances du 5 mai et 2 juin 2015

### URBANISME

#### Déclaration préalable

79 chemin de Pochet - division de parcelles en vue de construire (3 lots). *À l'instruction*  
*À l'occasion de ce projet, l'assemblée propose que la commune se porte acquéreur d'une bande de terrain d'environ 100m<sup>2</sup> en prévision d'un futur élargissement de la route de Pré Richard et autorise le maire à présenter la proposition au déclarant.*

#### Demandes de permis de construire

40 rue de la Fruitière - démolition d'un hangar existant et construction d'un abri ouvert pour voitures. *Avis favorable en préconisant la pose d'un bardage sur le côté donnant sur la cour de l'école.*

91 route de la Combette - construction d'un abri ouvert pour 2 places de stationnement. *À l'instruction.*

### TRAVAUX

#### Chemin de la Rasette

Après la pose du revêtement définitif de la zone des travaux concernée par le mur de la Rasette, *le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver l'interdiction de circulation à partir de la rue du Château. Seule sera autorisée la circulation des riverains en remontant la Rasette à partir de route du Creux.*

### CIMETIERE

Afin de mettre à disposition des familles une autre forme de dépositoire (columbarium ou cave-urne), *il a été décidé de confier, après plusieurs propositions, à l'entreprise PFG de Gex, la fourniture et la pose de 6 caves-urnes avec dalle de recouvrement et l'aménagement de l'espace cinéraire pour un montant de 6800 € TTC.*

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

## CONVENTION AVEC LA CCPG

La CCPG propose une convention de groupement de commandes pour la mise à jour des plans des réseaux d'eaux pluviales. Cette proposition est répartie en 3 tranches :

- ♦ Une tranche ferme d'une enveloppe de 2200 € avec une collecte des données en mairie et à la CCPG, des relevés aux niveaux des principaux regards et fossés ainsi que la transformation de fichiers et la création de plans au format SIG.
- ♦ Une tranche conditionnelle 1 qui consiste en un relevé de tous les regards et fossés.
- ♦ Une tranche conditionnelle 2 qui établit la reconnaissance des réseaux manquants et des fontaines publiques.

*Suivant l'avis de la commission des travaux, l'assemblée donne son accord pour la participation de la commune pour la tranche ferme uniquement.*

## LA CURE

Un bail emphytéotique passé entre commune et l'association diocésaine doit prendre fin en 2023. Or, depuis quelques années, ces locaux qui consistent en un appartement et une salle commune (la bibliothèque) n'étaient plus utilisés pour les besoins de la paroisse. L'appartement étant libre d'occupant, il est proposé de résilier le bail avant terme pour répondre aux besoins de la commune pour les activités périscolaires et associatives.

*L'assemblée décide la résiliation anticipée du bail emphytéotique passé entre la commune et l'association diocésaine de Belley-Ars. Elle précise qu'elle autorise le maire à procéder à la mise en place d'une convention de mise à disposition d'un local pour les besoins de paroisse.*

## ECOLE

Par mesure de sécurité et pour des questions pratiques, l'assemblée décide du changement du système de chauffage à bois pour un chauffage électrique dans la classe des grands.

## PROJET DE RACHAT D'UNE LICENCE IV

La licence IV du restaurant Le Vesancy fermé depuis juin 2012 devient obsolète au 30 juin 2015. Afin de garder le droit d'exploitation d'une licence IV sur la commune, une demande de prorogation de validité a été demandée au procureur de la république.

Pour que la licence reste valide, une exploitation de 8 jours sur 3 ans est obligatoire.

*L'assemblée décide de s'en porter acquéreur et autorise le maire à faire toutes les démarches nécessaires pour mener à bien ce projet.*

## ANIMATION

L'association Culture et Cinéma rencontrée en mairie a présenté une proposition de projection en salle des fêtes.

*L'assemblée donne un avis favorable sur le principe d'une projection d'un film adapté à tout public, de préférence en hiver.*

## Dates des prochaines séances du conseil municipal, à 20h30

1<sup>er</sup> septembre - 6 octobre - 4 novembre - 1<sup>er</sup> décembre

## INFORMATIONS DIVERSES, PROJETS

### PATRIMOINE

#### Compte rendu de la réunion du 22 avril à la CCPG

La séance de travail réunissait les élus de Vesancy, les services d'aménagement des espaces de la CCPG, le directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et le directeur du Parc Naturel Régional du Haut Jura (PNRHJ), sur le projet de valorisation patrimonial et paysager de Vesancy.

Les participants ont exprimé leur soutien au projet communal de protection / mise en valeur du patrimoine architectural et paysager et de développement économique raisonné. Ils ont suggéré quelques pistes de travail à suivre.

En premier, la mise en œuvre d'une procédure AVAP (Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) spécifique à la commune ou étendue au territoire gessien. Vesancy aurait une préférence pour une expérience pilote au niveau communal qui serait subséquentement étendue aux autres communes candidates, pour éviter des délais supplémentaires liés à la complexité du processus. Le vice-président de l'aménagement et de l'espace devra trancher.

En second lieu, l'épineux problème de la délocalisation des exploitations agricoles enserrant le village. Les zones d'élevage se trouvent coïncider assez exactement avec les zones de "trame verte" qui ceinturent le village et sont traversées par deux couloirs écologiques aux limites communales à l'est et à l'ouest. La commune, jamais consultée, questionne le choix des tracés et demande des aménagements raisonnables pour permettre l'implantation de quelques sites pour accueillir les exploitations agricoles et autres projets d'aménagement public. Elle questionne aussi le règlement du SCOT actuel qui exclut la coexistence pourtant bien naturelle des bovins et des espèces sauvages. Là aussi, la CCPG et les services de l'Etat devront trancher.

Nos partenaires du CAUE de l'Ain et le PNRHJ proposent de nous guider dans la mise en œuvre du projet, dans leur domaine d'expertise respectif. L'aménagement du village et le développement économique (agriculture de proximité, tourisme) pour la CAUE, la protection et la mise en valeur (tourisme et agriculture de montagne) des espaces naturels pour PNRHJ. Ils pourraient travailler conjointement, sous le projet d'aménagement du château, pour lequel une demande de classement a été soumis en janvier dernier.

### EAU

Le 30 avril, la commission rencontrait le vice-président Daniel Raphoz et le service eau et assainissement de la CCPG pour faire le point sur le forage des Combettes.

Leur projet conditionnerait le plan d'urbanisme à long terme. Une liaison avec le réseau de Gex serait établie pour garantir un approvisionnement continu. La pression du réseau serait augmentée de deux bars au minimum.

La commission a recommandé la création d'un barreau de liaison depuis le chemin de la Dizaire pour rejoindre le départ de l'ancien réservoir afin de garantir une meilleure performance hydraulique et une sécurité accrue sur l'ensemble du réseau. En outre, cela permettrait un point d'accès facile au réseau dans la zone de Pré de Cours et des Vergers où une extension de zone d'habitation est envisagée dans le futur.

Enfin, concernant l'alimentation des fontaines publiques, il a été recommandé de le faire par réseau séparé à partir de l'ancien réservoir. La CCPG apportera sa contribution à la mise en place du réseau.

## TRAVAUX

### Route de Divonne et rue du Château

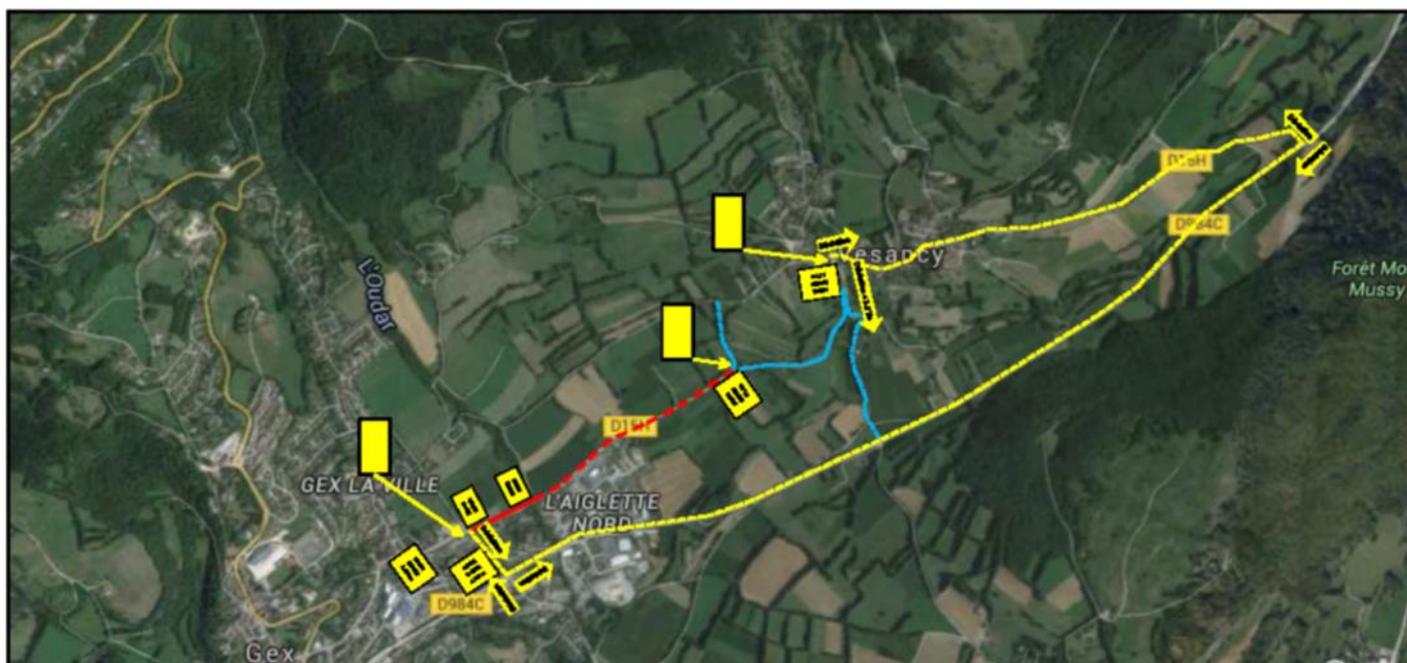
Dans le cadre de la convention de mandat signée avec la CCPG sur le cofinancement des attentes d'eaux pluviales, les travaux réalisés, en juin, sur la rue du Château et la route de Divonne, par l'entreprise Roux sont terminés. Le service départemental des routes va renouveler la couche de roulement dans le courant du mois de juillet. Pour la mise en place de la sécurisation de cet axe, deux grands objectifs sont retenus par la commission : ralentir la circulation sur la rue du Château et la route de Divonne et rendre les piétons prioritaires. La commission propose de faire appel à un bureau d'études qui pourra accompagner la commune dans ce projet.

### Travaux de la ville de Gex

Les travaux de pose d'un collecteur d'eaux pluviales entre le Pont de l'Oudar et la départementale D15H et le carrefour entre la rue des Usiniers à Gex et la forêt de Disse auront un impact sur la circulation à Vesancy.

La durée globale des travaux sera de 3 mois et demi à partir du 6 juillet et 4 à 6 semaines (6 juillet - 10 août environ) en ce qui concerne la partie qui affectera la circulation sur Vesancy. Durant cette période, la route D15H sera fermée pendant les heures de chantier de 7h30 à 17h30. En dehors de ces heures et des fins de semaines, une circulation alternée sera mis en place avec des feux.

Les sorties de Vesancy pour aller sur Gex et les entrées sur Vesancy depuis Gex se feront par la **route du Creux ou la D15H**. Des dispositifs pour sécuriser les tourne à gauche seront mis en place.



## ECOLE

Pour la rentrée prochaine, les effectifs resteraient à peu près stables : 6 CM2 vont au collège et 6 nouvelles inscriptions ont été enregistrées, soit 21 élèves dans la classe des petits et 17 dans la classe des grands.

# INFO MAIRIE INFO MAIRIE INFO MAIRIE INF

Concernant les Activités Péri Educatives, la commune rappelle que l'inscription de l'enfant à cette activité ne doit pas être considérée comme une garderie en venant par exemple récupérer l'enfant avant la fin de l'heure et demi du vendredi ; ceci par respect pour l'ATSEM qui prévoit un programme et pour les autres enfants dont l'activité se trouve perturbée.

## CULTURE ET ANIMATIONS

Table de lecture sur le site de la chapelle

Après une visite in situ avec les représentants de la CCPG, des Amis de la chapelle, de PEVV et de la commune, les lieux d'emplacement et la forme de la table de lecture ont été définis dans le respect d'une intégration harmonieuse sur le site.

Durant la période des travaux d'enrobage à compter du **20 juillet 2015 jusqu'au 7 août 2015**, la circulation sur la **rue du Château et la route de Divonne** sera alternée par pilotage manuel et panneaux de signalisation.

Durant cette même période et sous peine de procès-verbaux, le **stationnement** de véhicule sera **interdit** de part et d'autre de la rue du Château et de la route de Divonne. Les stationnements pourront se faire sur les différents parkings de la commune : place de la vie Quinat, place des écoliers (au fond du passage des écoliers), place de la Batteuse et place du cimetière.

À l'occasion de la manifestation festive **du 11 juillet 2015** organisée par les sapeurs-pompiers qui se déroulera sur la place Vie Quinat, le **stationnement sera interdit du vendredi 10 juillet à partir de 10h00 jusqu'au dimanche 12 juillet à 16h00.**

## NUISANCES SONORES

Avec les beaux jours, est revenue la saison du jardinage et bricolage et...les nuisances sonores.

Quelques rappels de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, et en particulier :

**Les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ⇒ **les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- ⇒ **Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- ⇒ **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**



Aussi, est-il interdit de laisser aboyer, hurler ou gémir de façon répétée ou prolongée, un ou des **chiens** dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou pas à l'habitation.

En général, aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.

## Aire de jeux

Un grand merci à Damien Grenier et Philippe Houlemare pour la conception et la réalisation de l'aire de jeux ainsi qu' aux autres jeunes papas qui ont apporté leur aide.



Ces équipements de jeux sont à la disposition des enfants. Nous vous informons que leurs utilisations restent sous la surveillance des parents ou des accompagnateurs.

Ces jeux sont destinés aux enfants de 2 ans à 8 ans.  
Mairie de  
VESANCY 01170  
Maintenance et entretien  
TEL : 04 50 41 53 55

Afin de garder cette aire de jeux nette de toutes déjections canines, il est impératif de surveiller les chiens et de les en tenir éloignés.

## FERMETURE DE L'ACCUEIL DU SERVICE D'ETAT CIVIL DE NANTES

M. le préfet nous informe que le guichet d'accueil du public du service central d'état civil (SCEC) sera fermé définitivement à partir du mois d'août 2015.

Désormais, pour les français nés à l'étranger, toute demande de délivrance de copies ou d'extraits d'actes d'état civil doit être effectuée sur le site :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>



## OPERATIONS TRANQUILLITE VACANCES



Pendant les vacances d'été, nombre de résidences sont durablement inoccupées.

Voici quelques conseils gendarmerie en vue de dissuader les atteintes aux biens.

- ne laissez pas la porte de garage ou le portail ouvert car cela indique que vous êtes sortis,
- si vous avez un garage, privilégier le stationnement à l'intérieur, notamment la nuit,
- ne laissez pas de fenêtre ouverte, ni même entre-ouverte,
- sur une façade à l'abri des vues, fermez les volets en cas d'absence de courte durée,
- en cas de départ en vacances, demandez à un voisin de relever le courrier régulièrement.

Signalez votre départ à la brigade de gendarmerie afin qu'une attention particulière soit portée à votre domicile, N'ouvrez pas votre porte à un soi-disant gendarme qui n'est pas en tenue, ni à un soi-disant fonctionnaire de police ou autre sans qu'il vous présente sa carte professionnelle comportant sa photo.

Chaque brigade de gendarmerie assure les **Opérations Tranquillité Vacances** (OTV). Cela consiste à se déplacer à la brigade locale et à se faire enregistrer en précisant les périodes d'absence (même pour un week-end) et ainsi bénéficier de passages réguliers et ciblés.

## DECHETERIES

La CCPG vous informe que les déchèteries seront fermées :

**Mardi 14 juillet 2015** (Fête Nationale) et **Samedi 15 août 2015** (Assomption).

La collecte des ordures ménagères en porte à porte et le tri sélectif en porte à porte sont maintenus les jours fériés.

## Limitez les déchets et respectez les normes de l'éco-citoyenneté...



**ALLO DEBARRAS** débarrasse sur devis meuble ou local complet.  
L'AGCR travaille à prix coutant et ne fait pas de bénéfice sur cette prestation.

**DONS D'OBJETS** et de textiles en vue de leur revente à très bas coût.  
Des collections textiles identifiées «Le Relais», notre partenaire, sont à disposition dans le Pays de Gex.



**VALORISTE** en déchetterie pour détourner des bennes ce dont vous n'avez plus besoin et qui peut encore être utilisé par d'autres.

Le vendredi : déchetterie de St Genis Pouilly.

### ALLO ENCOMBRANTS :

Service de la Communauté de Communes qui vous permet, sous conditions, de faire emmener certains objets en déchetterie gratuitement.



**Atelier Gessien de Collecte et de Recyclage**  
et de l'environne

04 50 28 20 50

**AGCR**

129 rue du Tiocan  
01630 St Genis Pouilly  
Agcr@alfa3a.org  
www.agcr-alfa3a.net

## Le Centre Communal d'Action Sociale de Vesancy

a mis en place à partir du 1<sup>er</sup> juin 2015 : **MobiVy**



Il s'agit d'un dispositif de transport individuel à la demande pour **tout habitant de Vesancy** n'ayant aucun moyen de transport pour se rendre aux rendez-vous médicaux ou paramédicaux du Pays de Gex / Ain et Haute-Savoie dans un rayon de 70 km.

Cette prestation est utilisable sans limite d'âge ni de revenu.

### CONDITIONS

Ce service ne se substitue pas aux transports médicalisés pris en charge par la Sécurité Sociale.

Il est facturé 10% du montant total de la course aux personnes non imposables en France et à l'étranger (sur justificatifs) et 40% pour les autres. Le solde étant pris en charge par le CCAS.

Il inclut le transport aller/retour du domicile au lieu de rendez-vous avec un forfait d'attente.

Les mineurs doivent être accompagnés.

### MODALITES

**Toutes les réservations doivent se faire auprès du secrétariat de mairie au 04 50 41 53 55, les matins de 8h00 à 12h00 du lundi au vendredi.**

**Une semaine minimum avant le rendez-vous, contactez le secrétariat pour indiquer le jour, l'heure, l'endroit de la prise en charge et le lieu de la consultation.**

Après avoir contacté la société de transport EUROP'TOURS, la secrétaire vous communiquera l'heure de prise en charge ainsi que le montant de la **course à régler directement au conducteur.**

Ce service est utilisable du lundi au samedi, quelle que soit l'heure du rendez-vous fixé.

Tout bénéficiaire du transport peut se faire accompagner par une personne de confiance, sans surcoût supplémentaire.

### COÛT FORFAITAIRE D'UN TRAJET ALLER-RETOUR

PRESTATIONS ALLER-RETOUR	Tarifs TTC	Forfait attente	Total	Participation forfaitaire à régler au conducteur	
				10 %	40 %
Vesancy / Gex	11,05 €	21,42 €	32,47 €	3,25 €	12,98 €
Vesancy / Divonne-les-Bains	12,15 €	21,42 €	33,57 €	3,35 €	13,42 €
Vesancy / St Genis-Pouilly	33,05 €	21,42 €	54,47 €	5,45 €	21,78 €
Vesancy / Prévessin-Moëns	35,25 €	21,42 €	56,67 €	5,65 €	22,65 €
Vesancy / Ferney Voltaire	50,65 €	21,42 €	72,07 €	7,20 €	28,82 €
Vesancy / St Julien en Genevois	78,15 €	21,42 €	99,57 €	9,95 €	39,82 €
Vesancy / Annemasse	111,15 €	21,42 €	132,57 €	13,25 €	53,02 €
Vesancy/Bellegarde sur Valserine	112,25 €	21,42 €	133,67 €	13,35 €	53,46 €
Vesancy / Annecy	146,35 €	21,42 €	167,77 €	16,75 €	67,10 €

Cette prestation est proposée à titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2015

# Les Amis de la Chapelle

*Lundi de Pentecôte*

*25 mai 2015*



*La météo de cette journée n'était pas franchement favorable, mais quelques gouttes de pluie pendant la célébration de la messe, n'ont pas gêné les 500 pèlerins rassemblés autour des prêtres du Pays de Gex. La kermesse s'est poursuivie dans la cour du château où les grillades au feu de bois furent très appréciées, ainsi que les pâtisseries « maison » et les papettes, incontournables de toute fête gessienne. Les musiciens, David et Sandrine, la tombola, les enveloppes et les jeux des enfants ont réjoui petits et grands.*

***Ce fut une belle journée d'amitié et de rencontre.***

*Tous les bénévoles de l'association « Les Amis de la chapelle de RIANTMONT » sont unanimes :*

***Sans l'aide de chacun de vous, cette fête ne pourrait pas avoir lieu***

***A chacun, un grand MERCI !***

- ◆ *pour tous les coups de main : préparatifs, installation, tenue d'un stand, aide au service des repas ou au rangement,*
- ◆ *pour tous les lots offerts (tombola, enveloppes) et pour les délicieux gâteaux,*
- ◆ *pour la tenue des jeux et maquillage des enfants par les jeunes et les mamans.*
- ◆ *au conseil municipal pour le prêt des locaux, à Johann pour son aide à l'installation des tentes, aux communes voisines pour le prêt de matériel, aux pompiers qui ont assuré la sécurité et à notre dévouée médecin urgentiste, Béatrice Guyot.*

***Votre accueil, votre générosité, votre aide et votre participation sont un encouragement à poursuivre chaque année, cette journée conviviale, pour tisser et maintenir des liens dans notre village.***

*Rendez-vous au Lundi de Pentecôte le 16 mai 2016 !*

# La fête de la Montagne



La CCPG avait choisi, pour la première édition de la fête de la montagne dans le Pays de Gex, le remarquable site de Riantmont et le succès fut au rendez-vous.

Sous un beau ciel bleu, les sympathiques bidons sans frontière de Gérard Benoit à la Guillaume furent les premiers à gravir le Riantmont et montrer le chemin jusqu'à la chapelle. Puis au fil de la matinée, très vite quelques dizaines de personnes déambulaient parmi les différents stands de produits locaux, aux rythmes d'un excellent orchestre de jazz. Devant la chapelle, ce fut l'instant de grâce quand les cors des Alpes retentirent. D'ailleurs, il fallait s'agenouiller pour faire la bonne photo. Puis, entre midi et une heure sont arrivés les courageux vététistes et randonneurs venant de Gex, Echenevex et Divonne. Après les discours de bienvenue de M. Lapeyrère, vice président en charge du développement touristique et culturel à la CCPG et celui de notre maire, Pierre Hotellier, le site de la chapelle s'est transformé en un vaste pique-nique.

Grâce à la bonne organisation de la CCPG, bien relayée par de nombreux bénévoles de Vesancy tels que Yannick (PEVV), Marc, Bernard pour encadrer les randonnées et tous les autres qui ont aidé à l'installation, sans oublier, bien sûr, les Amis de la chapelle qui œuvrent pour préserver ce bel endroit, cette journée fut une totale réussite.

A l'année prochaine, pour une nouvelle fête de la montagne dans un autre bel endroit du Pays de Gex.

# PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV



Pour la seconde édition, **opération nettoyage** du village nous avons récolté un peu moins de déchets que l'année passée. C'est peut-être le signe d'une prise de conscience, ou peut-être que nous ramassons plus vite que les pollueurs déversent leurs saletés dans la nature.

Nouveauté 2015: le "nettoyage des murs en pierre" a été mis en place. Cela a permis de voir l'ampleur de la tâche pour remettre en valeur ces murs, qui font en partie le charme du village.

Petit rappel: **la décharge de Vesancy est fermée**. Il y a une tolérance, mais uniquement pour les déchets verts des habitants de Vesancy, à l'exclusion de tout le reste.

Espérons que l'année prochaine, nous ne trouverons ni pneus, ni sommiers, ni boîtes à vitesse ...

**Un grand merci à tous les participants !**

## La décoration des fontaines

Nos fontaines si joliment décorées, apportent pour certaines d'entre elles de nouvelles informations sur l'histoire de notre village à travers "les carrières" et la "construction de la chapelle"; pour d'autres, elles font le bonheur des petits et grands à travers quelques mises en scène originales des contes de notre enfance. Bravo à tous ceux et celles qui ont contribué à ces belles réalisations.



## Les journées du patrimoine 2015

### La chapelle et les carrières de Vesancy

**Vendredi 18 septembre** à 20h30 : conférences présentées par Dominique Tritenne et Alexandre Malgouerné à la salle des fêtes du château.

**Samedi 19 septembre** : promenades commentées sur les "carrières et pierres à bâtir à Vesancy et la chapelle de Riantmont", accompagnées par Dominique Tritenne et Alexandre Malgouerné.

Le matin de 9h30 à 11h30 ou l'après-midi de 14h30 à 16h30.

En cas de pluie, visite réduite dans le village et conférence à la salle des fêtes.



Un programme plus détaillé sera mis à disposition en septembre

# CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

## CONCOURS DE PETANQUE du 21 juin 2015

Sur un terrain nouvellement réaménagé par quelques élus, avec des bancs en pierre à l'ombre des platanes, le concours de boules, organisé cette année par le CLAV, s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Sept doublettes se sont affrontées en trois manches et après le déjeuner, la troisième manche a démarqué les vainqueurs :



Après les félicitations et la remise des coupes aux méritants par la présidente Lisbeth Ducret, un petit groupe improvisé de guitaristes, violoniste, batteur nous ont très agréablement divertis en jouant et chantant du Brassens, du Country.... Une occasion de découvrir quelques talents du village.

Ce fut une journée pleine d'animations à laquelle nos jeunes voisins de Gex viennent volontiers partager avec nous ces moments joyeux et sympathiques. A l'année prochaine !

# MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES



## VISITES GUIDEES DE VESANCY 2015

Les jeudis 9, 16, 23 et le mardi 28 **juillet** et les jeudis 13, 20 et 27 **août**

Rendez-vous : place de Batteuse à 16h00 pour une durée d'1h30

Coût : adulte 3 € / enfant (6 à 16 ans) 2 € / -6ans gratuit.

*Possibilité de visites guidées pour les groupes*

*et les scolaires toute l'année sur réservation.*

Renseignements et inscriptions obligatoires

à l'O.T. Pays de Gex - La Faucille

Square Jean Clerc - B.P. 436 - 01170 GEX Cedex

Tél : **04 50 41 53 85**

info@paysdegex-lafaucille.com

www.paysdegex-lafaucille.com

**Horaires d'été du 1er juillet au 31 août**

**Chalet d'accueil de Gex**

Lundi au vendredi : 9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h

Samedis, dimanches et jours fériés : 8h45 à 13h

**Point d'Information Touristique au Col de la Faucille**

Mardi au dimanche et jours fériés : 10h à 13h et 14h à 18h

## Baby-sitting

Devant la demande des familles sur le village, nous proposons aux candidats(es) de se faire connaître auprès du secrétariat de mairie afin de créer un relais parents-baby-sitters avec une liste à disposition des demandeurs.

Il est précisé que le baby-sitting reste un mode de garde occasionnel.



## Un commerce chez nous?

Plusieurs éléments nous ont incités à proposer une nouvelle initiative pour Vesancy :

- ⇒ un magasin ça manque dans notre beau village,
- ⇒ c'est difficile de trouver des bons produits (biologiques) cultivés près de chez nous,
- ⇒ est ce que ce ne serait pas agréable d'avoir un lieu de rencontre pour prendre un café de temps en temps ?

Voilà ce qui nous motive pour ce nouveau projet :

### **un commerce de produits locaux biologiques.**

Nous sommes bien conscientes qu'un magasin 'type' aura peu de chances de survivre dans une petite communauté comme la nôtre. Nous voulons donc fonder une forme de coopérative avec une structure associative.

Nous sommes actuellement en recherche de producteurs / fournisseurs de légumes, fromages, viandes, œufs, pain etc. qui sont capables de livrer une fois par semaine leurs produits.

Les habitants de Vesancy et environs, membres de l'association pourront acheter ces produits sur commande. Dans la durée nous envisageons un lieu pour avoir des stocks de produits comme le miel, des confitures, farines. Tout dépendra de la demande et des disponibilités.

En même temps, le magasin servira de lieu de rencontre où les Vesanciens et les visiteurs promeneurs pourront, par exemple, venir prendre un café.

Pour le moment, nous avons déjà trouvé un producteur pour des œufs, de la viande et des fromages de chèvre.

Nous sommes encore à la recherche d'un local qui conviendrait à tous nos attentes et, en attendant, M. le maire nous a gentiment proposé 'la cave du château' qui pourra servir de stockage temporaire.

Nous préparons la structure et la logistique à faire.

Si tout va bien vous pourrez déjà commander des produits à partir de septembre.



*Margriet Bussemaker* (0633673388)  
*Dorota Dewulf* (0450207855)  
*Bronwyn Lay* (0651594736)

[vesancyepicerie@gmail.com](mailto:vesancyepicerie@gmail.com)

# Salade exotique

## Ingrédients pour 8 personnes

5 tomates  
2 avocats  
1 ou 2 pamplemousses  
1 citron  
1 boîte de coeur de palmiers  
1 boîte de maïs

*Pour la sauce*  
6 cuillères à soupe d'huile d'olive  
2 cuillères à soupe de vinaigre  
Sel, piment d'Espelette ou poivre



Couper les tomates en quartiers et les coeurs de palmiers en rondelles un peu épaisses.

Éplucher et couper les avocats en tranches, les arroser de jus de citron afin qu'ils ne noircissent pas.

Éplucher le pamplemousse, détailler la chair en suprêmes (ôter toutes les membranes blanches pour ne garder que la pulpe) puis en morceaux.

Égoutter le contenu de boîte de maïs.

Mélanger tous les composants de la salade dans un grand saladier et arroser avec la sauce vinaigrette.

Servir bien frais



# CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

## Soirée de la Finlande au Népal

Pour cette soirée, nous avons fait des posters pour expliquer notre voyage et Axel a fait un diaporama de notre voyage.

Nous avons également organisé un bar et un petit buffet au profit de l'association **Montagne et Partage**. Pour cela nous avons préparé nous-mêmes des brioches, des pizzas et des quiches. Il y avait aussi des tartelettes, des desserts à la framboise et un curry fait par des adultes.

Nous avons aussi fabriqué une urne pour les dons.

Manon CM1 et Mélisse CM2

Merci pour votre soutien et votre participation à notre soirée « De la Finlande au Népal », merci à tous ceux qui sont venus ce soir-là.

Loris CE2

Grâce à vos dons **Montagne et Partage** a gagné une somme de 615 € et avec le bar et la petite restauration, nous avons gagné un total de 1 007,50 € aussi pour cette association.

Martin CM2



**Pour la classe de découverte en Finlande, la classe des grands remercie :**

- Les parents pour leur confiance dans ce projet, le soutien et l'aide aux actions de financement.
  - La commune pour le prêt de la salle des fêtes, la subvention de 1300€.
  - L'OCCE pour la subvention de 1100€.
  - Le village pour son soutien à nos actions de financement.
  - Et toutes les personnes ou entreprises qui nous ont aidés : la boulangerie de l'Aiglette FastHôtel restaurant, la pizzeria Tof, le Carrefour market, ...
- Mme Martini pour la réservation des billets d'avion.
  - Mme Kortessmaa pour toutes les réservations et la communication en finnois.
  - La famille Verma qui a organisé le repas indien.
  - M. Dubiez pour la réalisation des pizzas.
  - Mme Vlachos pour avoir organisé le repas grec.

Merci à tous, merci beaucoup.

Anouk Bot CM2

L'école a fait fabriquer des T-shirts aux armoiries de Vesancy pour l'école. La coopérative en proposera à la vente (Village de Vesancy) sur commande à la rentrée de septembre.

ECOLE DE VESANCY



Natsuki CM2

# CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

## Randonnée avec la C.C.P.G. et des guides népalais



Vendredi 19 juin, nous nous sommes donné rendez-vous devant l'école à 8h30, puis le maître nous a donné nos casquettes et nous sommes partis en voiture pour le col de La Faucille. Les chauffeurs étaient : madame Bronwyn Lay, madame Catherine Roquefort et madame Isabelle Ducret.

Arrivés là-bas, nous avons rencontré les guides népalais, les représentants de l'association **Montagne et Partage** et Bruno Ladet le responsable sentiers et randonnées de la C.C.P.G..

*(L'association « Montagne et Partage » est une association qui aide les orphelins népalais et qui construit des écoles dans des villages isolés en montagne.)* *Axel et Banjo (CM1)*



Nous sommes rentrés dans la réserve naturelle et ils nous ont montré des rochers qui forment des canyons et où il y avait encore de la neige. Nous avons aussi rencontré des gardes de la réserve qui faisaient du comptage de chamois et qui nous ont parlé de leur travail et des chevaux de Prévalszki.

On a bifurqué pour aller au Turet et là-bas nous avons pique-niqué. Les guides népalais ont posé des drapeaux de prières en symbole de protection de la terre ensuite nous avons repris le sentier pour continuer la randonnée. Puis nous avons marché longtemps, le sol était à des moments glissant, boueux ou caillouteux et il y avait parfois beaucoup de pentes. Nous avons beaucoup marché pour arriver à l'école. *Candice CM1*



### Pemba Sherpa



Pemba n'a pas pu aller à l'école dans son enfance : il devait travailler pour aider sa famille. Il a commencé à travailler pour lui à 16 ans : pour gagner de l'argent : il a été sherpa sur des expéditions en altitude, puis pour progresser, il a été à Katmandou où il travaillait pour se payer des cours d'anglais et de français, ensuite il a été cuisinier dans les expéditions. Puis il est devenu Cirdar (responsable d'expédition) puis responsable d'une agence de randonnées et d'expéditions. Il est le représentant de **Montagne et Partage** au Népal

Il a monté 6 fois l'Everest, et il a monté 7 des 14 plus hautes montagnes.

*Rémy CM2 et Victor CM1*

# CLASSE DES PETITS CLASSE DES PETITS



*Jeudi 4 juin, par un temps très chaud et ensoleillé, la classe des petits a fait sa sortie scolaire en Haute-Savoie.*

*Nous avons visité une ferme pédagogique le matin. Après le pique-nique, nous avons pris le téléphérique du Salève pour découvrir les plantes et les animaux avec un animateur.*

*Nous sommes montés chacun à notre tour sur le dos de l'ânesse Biscotte. (Eloïse, CP)*

*Pendant la promenade, nous avons vu des chevaux et d'autres ânes. Chips et Réglisse. (Tina, CE1)*



*D'abord, nous avons brossé l'âne et installé le bât.*

*On est monté sur le dos de l'âne. Ensuite on a donné le biberon aux agneaux puis on est sorti dans le champ des moutons. (Noam, CE1)*

*Nous nous sommes approchés des béliers, des brebis et des agneaux. (Kamille, CE1)*



*Un paon faisait la roue. Il s'appelait Léon. Il était magnifique. (Jeanne, CE1)*

*Nous avons pique-niqué à la ferme, sous un arbre, avant de repartir en car. (Oscar, CP)*



*En chassant les papillons (pour voir si c'étaient des fées) (Oscar, CP) on a attrapé un bourdon, une abeille, un scarabée, une sauterelle. Puis on a écouté les insectes qui rongent le bois. (Noam, CE1)*

*Depuis le téléphérique, on pouvait voir le jet d'eau de Genève qui paraissait très petit. (Anna, CE1)*

*Après, on a suivi Frédéric qui nous a parlé des fées, des charvans et des dragons. On cueilli des plantes pour fabriquer la recette du courage : le houx, le noisetier, le tilleul, les pissenlits, les orties. (Oscar, CP)*

*On a fabriqué un dragon avec des branches et des pierres, plus une pierre précieuse sur le front. (Anna, CE1)*

*Et quand on est revenu voir le dragon, il y avait des empreintes mystérieuses, les branches étaient en désordre, et la pierre précieuse avait disparu ! (Margot et Neela, CP)*